

Ostéos de France - Syndicat - ADHÉSION 2021

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

REPLIR SYSTÉMATIQUEMENT

NOM PRENOM
Adresse professionnelle
Code Postal Ville
Métro RER Bus
Département Région
Tel. Professionnel Portable
Fax Mail
N° RPPS DU CONSEIL DE L'ORDRE ou licence de remplacement
N° ADELI, Titre d'Ostéopathie non oui
Année : Région ARS
N° de SIREN – SIRET

REPLIR EN CAS DE CHANGEMENTS

Diplômes et titres
Vacations (hôpital – dispensaire...) oui non
Si oui – lieu

DIPLOME DE FORMATION EN OSTÉOPATHIE OU EN MÉDECINE MANUELLE (copie jointe si pas déjà fournie)

Faculté :
 Nom du diplôme :
 Date d'obtention du diplôme :

Etudiant :
 Faculté :
 Nom du diplôme préparé :
 Année d'étude actuelle :
Autres formations :
Lesquelles :
Dates :

EXERCICE DE L'OSTÉOPATHIE – INDISPENSABLE POUR LE BON USAGE DE L'ANNUAIRE

Exclusive
 Dominante } crânien viscéral posturo
 Associée }
 Médecine générale
 Médecine du sport
 Acupuncture / homéo / phyto
 Médecine spécialisée – autre
Laquelle :
 Pratique occasionnelle
 N'exerce pas : motif :
 Ne souhaite pas paraître dans l'annuaire du syndicat (usage adhérents ODF)
 Ne souhaite pas que mes coordonnées soient communiquées aux patients.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Secteur d'exercice secteur 1 secteur 2 secteur 3

Date de naissance :/...../..... Téléphone personnel :
Formation ostéopathique continue : oui non
Si oui : quelle structure, école ou formation

Si non : pourquoi ou désirs :

Syndicat : oui non
Si oui, lequel ? CSMF SML MG France..... FMF
 Autre

Enseignant oui non
Si oui, où ?

Je déclare adhérer à Ostéos de France pour l'année 2021 et adresse en règlement de ma cotisation un chèque (à l'ordre d'Ostéos de France), un virement ou un paiement en ligne (voir au dos) de :

- 200 Euros ou plus** pour cotisation annuelle avec participation à la promotion du Médecin Ostéopathe.
- 150 Euros** pour cotisation simple.
- 80 Euros** pour **médecin salarié** ou **1^{ère} année d'installation** ou exerçant à l'étranger (justificatifs indispensables).
- 25 Euros** pour **étudiant (justificatifs indispensables)**.
- 10 Euros** pour **retraité (justificatifs indispensables)**.

Je joins : - une copie de ma carte professionnelle **ordinaire de l'année**.

Je certifie exact sur l'honneur les renseignements figurants sur cette fiche et avoir bien noté qu'ils étaient destinés à l'annuaire du syndicat.
Je m'engage à respecter les statuts d'Ostéos de France – Syndicat.
Date Tampon professionnel et signature

Ostéos de France - Syndicat

Depuis 35 ans, nous nous battons pour imposer la pratique médicale de l'ostéopathie

Un syndicat votre écoute

Dr Baillargeat – Tél : 01 44 09 90 90, chargé des relations avec l'Ordre, l'UMO et les Médecins Ostéopathes en formation – FEMMO

Dr Burel – Tél : 02 35 52 01 01, chargé des relations avec les tutelles (Ministère, Syndicats, Assurance Maladie)

Dr Baillargeat – Tél : 01 44 09 90 90, chargé des médecins exerçant en secteur 1

Dr Burel – Tél : 02 35 52 01 01, chargé des médecins exerçant en secteur 2

Dr Vertier – Tél : 04 71 05 24 25, chargé des médecins exerçant en secteur 3

Dr Wurtz – Tél : 03 88 39 73 79, responsable de l'évaluation et de la recherche

Dr Wurtz – Tél : 06 62 14 63 83, responsable EROP et expertises en Médecine Ostéopathique

Dr Radiguet de la Bastiaie – Tél : 00 687 24 12 64, chargé des DOM – TOM

- ∞ 1986 : Création de l'AOB.
- ∞ 1997 : l'AOB devient Ostéos de France - Association.
- ∞ 2003 : Ostéos de France est reconnue représentative des ostéopathes.
- ∞ 2003-2007 : travaux ministériels sur l'ostéopathie.
- ∞ 2004 : Co-fondateur d'EROP (European Register for Osteopathic Physicians).
- ∞ 2006 : Co-fondateur de l'UMO (Union des Médecins Ostéopathes).
- ∞ 2010 : Ostéos de France devient un Syndicat.
- ∞ 2011 : Adhésion à l'OIA (Osteopathic International Alliance).

Un syndicat à votre service pour :

*Vous conseiller et faire évoluer les lois
Vous informer du cadre légal
Vous défendre s'il y a conflit avec les instances
Défendre toute l'Ostéopathie Médicale
(structurelle, viscérale, crânienne)
Croire en l'avenir de l'Ostéopathie
Vous aider à vous organiser entre confrères*

*(UMO, EROP)
Se faire écouter et respecter
Promouvoir l'Ostéopathie
Vous aider à vous perfectionner en Ostéopathie*

Payez votre cotisation 2021 à Ostéos de France - Syndicat

☆ **Par Chèque Bancaire** : à l'ordre d'Ostéos de France - Syndicat

☆ **Par Virement Bancaire** : au CCM ROUEN JEANNE D ARC

Crédit Mutuel - 42 Rue Jeanne d'Arc - 76000 ROUEN - FRANCE - Tél : 0 820 02 70 77

Identification internationale :

IBAN (International Bank Account Number) :

BIC (Bank Identification Code)

FR76 1027 8021 4700 0208 2470 172

CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE OSTEOS DE FRANCE
ACCOUNT OWNER 1 Avenue Jacques Chastellain
76000 ROUEN

Indiquez l'objet de votre virement : « **Nom, Prénom, Cotisation 2020** »

Montant **Cotisation Bienfaiteur** : 200 € ou plus

Montant **Cotisation Simple** : 150 €

Montant **Cotisation Réduite** : 80 €

Montant **Cotisation Etudiant** : 25 €

(Salariés, 1^{ère} année d'installation, exerçant à l'étranger)

Montant **Cotisation Retraité** : 10 €

☆ **Par Carte Bancaire** sur le site www.osteos.net :

En vous connectant sur le site internet à la rubrique « **espace professionnel** » puis « **renouvellement avec paiement en ligne** ». Il vous suffit alors de **suivre les instructions**.

☆ **Par Virt ou CB, envoyez un message par courrier électronique** au destinataire du règlement : osteo@wanadoo.fr

☆ Vous recevrez par retour de mail un accusé de réception et votre reçu comptable suivra ultérieurement.